

SOLUTIONS

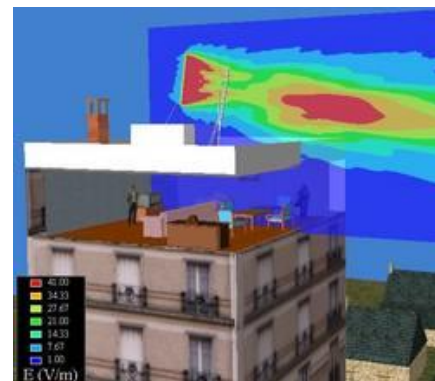
YRH dispose de tous les éléments pour vous aider à atteindre la conformité avec les exigences du Code de sécurité 6: mesures, études de positionnement d'antenne, évaluation pré-installation et recherche des stratégies d'atténuation. Nous sommes là pour vous aider dans votre démarche vers la conformité avec le Code 6.

INGÉNIERIE

Notre équipe d'ingénierie, forte de nombreuses années d'expérience dans le domaine de la formation Code 6 et munie d'outils à la fine pointe comme l'outil de simulation EMF-Visual ainsi que notre logiciel exclusif d'analyse de rayonnement, est bien positionnée pour vous offrir les solutions les plus efficaces et répondre à vos inquiétudes face à la conformité Code 6.

GÉNIE-CONSEIL

Notre indépendance est votre garantie d'un service impartial et neutre, n'ayant pour objectif que votre satisfaction.



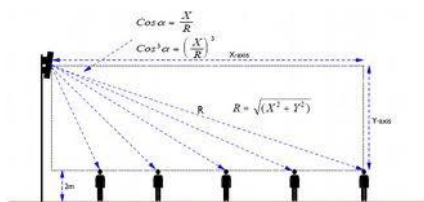
Depuis quelques temps, le Code de sécurité 6 se retrouve à l'avant-plan des discussions d'ingénierie, alors que d'une part, certains questionnent sa validité et d'autre part, une nouvelle version serait en préparation. Dans ce contexte, il peut être utile de jeter un regard en arrière, sur l'évolution des normes du Code 6 dans le temps.

Le document qu'on appelle aujourd'hui le Code 6 a ses origines dans un guide publié dans les années 80 pour spécifier des limites d'exposition aux radiofréquences pour les opérateurs d'équipement de diathermie médicale à ondes courtes. Ce document s'appelait alors le « Safety Code 25 ».

C'est en 1991 qu'apparaît la première version du Code de sécurité 6, destinée de façon plus générale à établir les limites d'exposition aux champs de radiofréquences. Les fréquences considérées étaient dans la gamme de 10 kHz à 300 GHz et le document comportait des limites d'exposition professionnelle ainsi que des limites pour personnes autres que des travailleurs sous RF.

La prochaine étape importante eut lieu en 1999 lorsque la gamme de fréquences fut étendue de 3 kHz à 300 GHz et un resserrement des limites à des fréquences élevées, en haut de 150 GHz.

Durant ces années, le Code de sécurité 6 comportait autant les limites d'exposition qu'une variété de techniques de mesure, équations théoriques et recommandations de sécurité. Certains termes et recommandations étaient peu ou pas appropriés pour le domaine des télécommunications et provenaient fort probablement du document d'origine sur l'équipement de diathermie.



Code de sécurité 6 : la petite histoire... (suite)

YRH : Qui sommes-nous?

Au cœur de notre organisation est une équipe dynamique, novatrice et expérimentée d'ingénieurs spécialisés dans le domaine du sans fil et des télécommunications.

Au cours de nos 45 ans d'existence, l'équipe YRH a œuvré dans 50 pays sur 5 continents, dans une variété de conditions climatiques et avec des partenaires de tous les domaines. Notre expérience acquise au cours des ans est à votre disposition!

Le dévouement à l'excellence de notre travail et l'attention aux attentes de nos clients font la force de notre équipe. Chez YRH, nous travaillons pour vous mais aussi avec vous afin de nous assurer de votre entière satisfaction.

Yves R. Hamel et Associés inc., vos experts-conseils en télécommunications, diffusion et réseaux sans fil depuis 1967.

L'édition de 2009 a réitéré les mêmes limites qu'auparavant mais amena des changements importants au niveau des définitions des deux types de limites. Auparavant, les limites généralement nommées « travailleurs » et « grand public » étaient définies en termes de personnes à qui elles devaient s'appliquer. Dans la nouvelle édition, ces mêmes limites sont plutôt définies en termes d'environnement « contrôlé » et « non contrôlé », avec des conditions bien définies pour qualifier des personnes à accéder à l'environnement contrôlé.

L'année 2013 fut très animée alors que des nouvelles limites étaient proposées. La raison pour ces changements reposait non pas sur la découverte de nouveaux, et jusqu'alors inconnus, effets sur la santé, mais plutôt sur le désir d'harmoniser le Code 6 avec les normes ICNIRP (2010) et IEEE. Une autre raison était la disponibilité de données plus précises grâce à des avancées dans le domaine de la dosimétrie et exposition des individus de toutes tailles, y compris les enfants.

Au printemps 2014, le groupe d'experts de la Société royale du Canada a publié un rapport sur les limites proposées pour le Code de sécurité 6 2013. Ce rapport, disponible sur le site de la Société, fait une analyse détaillée des connaissances scientifiques sur le sujet des rayonnements RF et conclut que « *les restrictions simples proposées dans le Code de sécurité 6 fournissent une protection adéquate contre les effets nocifs sur la santé pour toute la gamme des radiofréquences* ». Il a néanmoins émis quelques recommandations ayant pour but de mieux harmoniser les limites des champs RF pour environnement non contrôlé avec les restrictions simples. Ces recommandations devraient faire partie de la nouvelle version du Code de sécurité 6.

PERSONNES-CONTACTS

Experte Code 6

Mme Agnieszka Zubek, ing.
Courriel : azubek@yrh.com

Directeur ingénierie RF

M. Joseph Sadoun, ing.
Courriel : jsadoun@yrh.com

Rappel : Les propriétaires et opérateurs des sites de télécommunications RF devraient s'assurer que leurs installations sont conformes aux normes du Code de sécurité 6.

Yves R. Hamel et Associés Inc. (YRH) est une firme de génie-conseil en télécommunications et radiodiffusion indépendante. Cet infolettre est la propriété exclusive d'YRH. Il est distribué à titre informatif et considéré d'actualité au moment de sa parution.

Chaque client et chaque projet sont uniques et requièrent donc une analyse ou une étude propre à chacun.



Yves R. Hamel et Associés Inc.

102-424 Guy, Montréal, QC, Canada H3J 1S6
Tél. : 514-934-3024 | Téléc. : 514-934-2245
Courriel : telecom@yrh.com